



Des cénacles qui rapportent

COMPARAISON • Les administrateurs des sociétés para-étatiques fribourgeoises touchent des indemnités variables en fonction de leurs tâches. A la BCF, les revenus ont pris l'ascenseur.



Les présidents des conseils d'administration des sociétés para-étatiques fribourgeoises: 1. Albert Michel (BCF); 2. Philippe Menoud (HFR); 3. Claude Lässer (Groupe E); 4. Erwin Jutzet (ECAB et OCN); 5. Christian Castella (TPF). ALAIN WICHT/VINCENT MURITH/CHARLES ELLENA

FRANÇOIS MAURON

Un pactole de 681 970 francs. Telle est la somme globale des indemnités versées en 2014 aux sept administrateurs de la BCF (le président Albert Michel, le vice-président et ancien député Jean-Louis Rommens, le conseiller d'Etat Georges Godel, les députés Markus Ith et Solange Berset, l'ex-député Jean-Claude Rossier et l'avocat singinois Markus Meuwly). Cette enveloppe s'est du reste bien épaissie ces dernières années: en 2006, alors que le conseil d'administration de la banque recensait neuf membres (soit deux de plus qu'actuellement), ceux-ci ont touché en tout et pour tout 338 000 francs.

Droit public

Ces chiffres fourniront peut-être le prétexte à quelque méditation dans les travées du Grand Conseil la semaine prochaine. A l'occasion de sa session de mai, le parlement cantonal prendra en effet acte des rapports d'activité 2014 de la Banque cantonale de Fribourg (BCF)*, de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), de l'Hôpital fribourgeois (HFR) et de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN). Les deux premières entités étant juridiquement des personnes morales de droit public, tandis que les deux autres sont des établissements autonomes de droit public. Parmi d'autres informations – en premier lieu les bilans comptables –, ces documents indiquent généralement les rémunérations perçues par les membres des conseils d'administration des différentes enseignes.

«La Liberté» a potassé ces publications, de façon à procéder à des comparaisons. Elle a ensuite élargi son champ d'investigation à Groupe E* et aux Transports publics fribourgeois (TPF), deux sociétés anonymes majoritairement en main du canton de Fribourg. Les rémunérations allouées aux divers conseils d'administration l'an dernier (ou en 2013, si le résultat de 2014 n'est pas encore connu) sont publiées ci-après. A noter que les montants relatifs à l'HFR et à l'ECAB ne figurent pas dans le rapport annuel. Ils ont été fournis par les présidents respectifs, Philippe Menoud dans le premier cas, et le conseiller d'Etat Erwin Jutzet dans le second. Rappelons également que les indemnités perçues par les ministres fribourgeois siégeant dans ces cénacles sont reversées à l'Etat. En revanche, jusqu'à la fin de la législature, ils peuvent garder les jetons de présence.

La croissance de la BCF

Concernant la BCF, il est intéressant de constater que, depuis 2012, les indemnités perçues par les administrateurs ont pris l'ascenseur, pour s'établir à près de 700 000 francs par an, soit de 120 000 à 140 000 francs de plus que les années précédentes. Or cette date coïncide avec l'accession de l'ancien président de la direction générale Albert Michel à la présidence du conseil d'administration. Ce dernier dément toutefois avoir joué un rôle à ce sujet. «La dernière augmentation des indemnités – une compétence du conseil d'adminis-

tration – a été décidée en automne 2011. A cette époque, je n'y siégeais pas encore», relate-t-il.

Et de souligner que l'organe suprême de la banque est contraint de se réunir plus souvent qu'autrefois en raison d'un surcroît de travail. «Depuis le début de l'année, par exemple, le nombre de séances a été multiplié par six. Nos tâches ont sensiblement augmenté. La BCF, qui connaît un fort développement, avec près de 19 milliards de francs de total de bilan, fait l'objet d'exigences croissantes du régulateur. Nous devons digérer la surcharge de réglementation imposée», poursuit Albert Michel.

«De modestes sommes»

Ce dernier rappelle que la BCF, de par son statut juridique, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernement d'entreprise. Elle publie toutefois le total du montant touché par ses administrateurs «par honnêteté intellectuelle». Albert Michel signale en outre que cette somme reste modeste vis-à-vis des tarifs pratiqués sous d'autres cieus bancaires. Un rapide tour d'horizon des banques cantonales romandes, cotées en bourse pour la plupart, vérifie en partie ses dires. En pays vaudois, les sept administrateurs de la BCV ont touché 1,760 million de francs en 2014. A Genève, le montant s'élevait à 1,095 million pour les 11 membres du conseil d'administration de la BCGE, tandis que leurs neuf pairs valaisans percevaient 917 000 francs. A Neuchâtel, les sept administrateurs de la BCN ont obtenu pour 474 750 francs d'indemnités, alors que

leurs sept homologues jurassiens de la BCJ recevaient 293 500 francs.

A deux vitesses?

Du côté des autres sociétés para-étatiques fribourgeoises, il ne semble pas y avoir eu de flambée ces dernières années. Chez Groupe E, le président du conseil d'administration Claude Lässer indique par exemple que le montant des indemnités n'a pas changé depuis le début de son mandat en 2011. Contrôlé par l'Etat de Fribourg, qui détient 78% des parts, le distributeur d'électricité compte de nombreux autres petits actionnaires. C'est pourquoi son conseil d'administration recense 13 membres. «Son fonctionnement n'est pas entravé, même si c'est un nombre maximum. Nous avons fait en sorte que tout le monde intègre au moins un comité, de façon à éviter un cénacle à deux vitesses», relate Claude Lässer. I

* Actionnaires minoritaires de la société éditrice de «La Liberté»

REPÈRES

Rémunérations des conseils d'administration en 2014

- > BCF (7 membres) 681 970 francs.
- > Groupe E (13 membres) 657 150 francs (montant de 2013).
- > ECAB (9 membres) Environ 130 000 francs.
- > TPF (9 membres) 217 050 francs.
- > HFR (11 membres) Environ 265 000 francs (moyenne annuelle des trois derniers exercices).
- > OCN (7 membres) 371 000 francs. FM

EN BREF

L'HÔPITAL FRIBOURGEOIS REJOINT LE PÔLE SANTÉ

BLUEFACTORY L'Hôpital fribourgeois (HFR) consolide son partenariat avec le Swiss Integrative Center for Human Health. Le SICHH, plateforme de recherche dans le domaine de la médecine et de la santé, s'installera sur le site BlueFactory, à Fribourg dès l'été. La structure, qui compte désormais neuf partenaires académiques (universités, centres de recherche nationaux, hautes écoles spécialisées et une école professionnelle), est en train d'engager des responsables et finalise les discussions avec les fournisseurs d'équipement. TG

SPIRITUALITÉ

> **PRIÈRES St-Hyacinthe:** me, je, ve 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres, sa 12 h messe, 19 h 30 vêpres, di 8 h 30 laudes, 18 h 30 adoration, 19 h vêpres. **St-Justin:** me et ve 7 h, sa 8 h messes. **St-Nicolas:** me et sa 8 h 30 messes, me et ve 8 h laudes, 18 h vêpres, 18 h 15 messe, ve 17-18 h confessions. **St-Maurice:** (chap. St-Beat) ve 8 h messe. **St-Pierre:** (chap. St-Joseph): me 8 h 30, 18 h 15 messes, ve 8 h 30 messe, sa 16-17 h confessions. **St-Thérèse:** sa 11-12 h sacrement du pardon. **Christ-Roi:** ve 8 h 30-18 h exposition du St-Sacrement, 17 h 15-18 h 15 et sa 16-17 h confessions, (chap.): me, sa 8 h, ve 18 h 15 messes. **Cordeliers:** (chap. de la Vierge Noire) di 21 h adoration perpétuelle. **Ingenbohl:** me, ve, sa 8 h 15 messe. **Maigrage:** di 16 h 45 vêpres et adoration. **Montorge:** di 17 h vêpres. **Notre-Dame:** me et sa 9 h, ve 9 h et 18 h 30 messes. **Providence:** me et ve 17 h, sa 10 h messe ou communion. **Visitation:** di 17 h 30 vêpres. **Centre Ste-Ursule:** me 12 h 15 messe. **Bourguillon:** sa 8 h 15 messe de pèlerinage, di 15 h 15 célébration mariale. **Chapelle de l'Université:** me 12 h 10 messe. **Synagogue:** (rue Jos.-Piller 9): ve 18 h 45 office, sa 9 h office. **Mosquées:** (rte Glâne 9) Centre de l'association des musulmans de Fribourg: ve 12 h 30; autres mosquées: ve 13 h 30.

RECTIFICATIF

LES BONNES DATES DE LA CONSULTATION

Confusion dans les dates, hier dans notre article sur le projet d'horaires des transports publics, dont l'entrée en vigueur est prévue le 13 décembre. La consultation du projet a lieu du 26 mai (et non du 16) au 14 juin. PP

JUSTICE

Avant d'être condamné, le voleur a été expulsé

Le juge de police de la Sarine a condamné lundi, par défaut, un Bosniaque de 41 ans auteur d'une bonne demi-douzaine de vols commis principalement en ville de Fribourg. Reconnu coupable de vol par métier, il a écopé d'une peine ferme de 240 jours-amende à 10 francs. Après avoir accompli quatre mois de détention préventive, l'individu avait été remis en liberté au mois de juin 2014. En décembre, il avait été expulsé du territoire suisse sur décision du Service de la population et des migrants.

Le misérable butin de cet homme souffrant de divers trou-

bles psychiques se composait principalement de parfums et de vêtements, auxquels s'ajoutent un téléviseur et une montre. Il devait également répondre de brigandage et de lésions corporelles simples. Dans le premier cas, il s'était contenté de repousser une vendeuse ayant tenté de l'intercepter. Dans l'autre, aucun témoin n'a corroboré la version des faits donnée par la responsable d'une bijouterie prétendant que le voleur l'avait fait chuter en lui subtilisant deux montres. Les deux chefs d'accusation ont donc été abandonnés par le juge Jean-Marc Sallin. MRZ



PUBLICATION

Les menus des papes et de la Garde pontificale

Que mange-t-on à la table des gardes suisses? Quels sont les restaurants préférés des officiers? Quels menus affectionnaient particulièrement Jean-Paul II et Benoît XVI? Et le péché mignon du pape François? Le public peut désormais découvrir tous ces secrets dans un livre de recettes offrant un aperçu de la vie au Vatican à travers les plats emblématiques de la Garde suisse et de certains hauts prélats, dont les trois derniers papes. Intitulé «Garde suisse pontificale – Buon Appetito» (bon appétit, en

français), l'ouvrage a été écrit par David Geiser, jeune cuisinier et ancien garde suisse (sur la photo à droite). L'auteur l'a présenté, hier matin, au Musée Gutenberg de Fribourg, devant un parterre de gastronomes et d'admirateurs de la Garde suisse pontificale. Plusieurs personnalités ont participé à ce vernissage, dont Monseigneur Alain de Raemy, évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (à gauche sur la photo) et le capitaine Cyril Duruz, officier de la Garde suisse à Rome. CW/ALAIN WICHT